



Condamnation: Revocation sursi

Par **ber13**, le **23/11/2013** à **13:27**

bonjour rnJai eu une condamnation on 2010 a 6mois de surci et 18 mois de remis a l épreuve et obligation de répondre a des convocations et indemnité Jai respecter tous cela pendant 13 mois et par la même occasion je me bâter corps et âme au tribunal familiale pour obtenir les droits de visite pour mes trois enfant après plusieurs convocation au tribunal familiale la partie adverse ne se présenter jamais cela a dure plus de 13mois et toujours rien . jais baisser les bras et u une dépression et je nais plus répondu au convocation de ma condamnation Ya Pa très longtemps jais appris que j avais une fiche de recherche pour effectuer ma condamnation rnrnquestion : que dois je faire rn : existe t il une prescriptionrn : puis je demander un aménagement de peine sachant que je travaillernrn merci pour vos réponses